



## Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840)

Yvan Lamonde

Numéro 56, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008095ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008095ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamonde, Y. (2002). Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840). *Les Cahiers des dix*, (56), 217–233. <https://doi.org/10.7202/1008095ar>

Résumé de l'article

Ce premier article sur « Le Bas-Canada et le Courrier des États-Unis de New York (1828-1840) » explore la presse de l'Amérique francophone dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Son propos global entend faire voir dans quel contexte s'est formulée l'idéologie d'une « vocation de la race française en Amérique ». Cette importante vision d'avenir du Canada français n'est pas sortie de la cuisse de Jupiter mais fut UN des scénarios possibles élaborés après les rébellions de 1837 et de 1838 et au moment de la crise annexionniste de 1849. Après avoir donné une idée des références faites au CEU dans la presse bas-canadienne avant 1840, le texte analyse la perception des rébellions dans le journal francophone de New York marqué par sa fondation bonapartiste.

# Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840)

Par Yvan Lamonde

« Il est dommage que l'on ne possède pas encore une bonne étude sur Canada français et *Le Courrier des États-Unis* »  
Philippe Sylvain<sup>1</sup>

*Le Courrier des États-Unis* [CÉ-U], journal français et francophone de New York, est fondé le 1<sup>er</sup> mars 1828 et paraîtra jusqu'au 15 janvier 1938. Au moment où le journal est lancé, la francophonie états-unienne comprend surtout les Louisianais. L'émigration canadienne-française en direction de la Nouvelle-Angleterre est sur le point de commencer (décennie de 1830) et l'attrait d'un Papineau pour l'expérience politique et constitutionnelle états-unienne connaît ses premières explicitations, formulées dans les Quatre-vingt-douze Résolutions de février 1834 et dans sa correspondance privée; les Patriotes ne se sont pas encore exilés dans l'Est et parfois jusque dans le Midwest des États-Unis et la question annexionniste (1849) est à venir.

---

1. PHILIPPE SYLVAIN, « Lamennais : l'ultramontain et le libéral. Son influence aux États-Unis et au Canada français », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 57, 3 (juillet-septembre 1987) : 72, note 19.

Le regretté Philippe Sylvain, qui a ouvert tant « d'Oregon Trails » de la recherche sur l'histoire culturelle du Québec, avait à nouveau bien vu des chemins qui mènent quelque part. Outre l'éclairage qu'elle apporte à la compréhension de la longue tradition de francophonie nord-américaine ou d'américanité francophone, l'étude des rapports entre le Bas-Canada et le CÉ-U permet d'analyser la perception des rébellions de 1837 et de 1838 de la part du milieu français de New York, de saisir, après 1840, les axes d'approvisionnement littéraire de la presse bas-canadienne et, surtout, de revoir le contexte et la signification de la mise en place de cette idée de « la vocation de la race française en Amérique », évoquée par Etienne Parent en 1847, élaborée par son ami Rameau de Saint-Père en 1859, reprise par l'abbé Casgrain en 1866, célébrée par Mgr Pâquet en 1902 et par tant d'autres écrivains jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Mon propos, au terme de deux articles sur le sujet, sera de faire voir comment et jusqu'où cette vision messianique, religieuse et francophone, a su s'imposer aux dépens d'une autre vision nord-américaine des populations francophones, autre vision laïque, francophone et porteuse d'un autre type de conscience d'appartenance au continent et au Nouveau-Monde.

## La presse de langue française aux États-Unis

TABLEAU 1  
Presse française aux États-Unis (1780-1828)

<i>Gazette française</i>	Newport, R.I	1780-1781
<i>Courrier de l'Amérique</i>	Philadelphie	1784
<i>Courrier de Boston</i>	Boston	1789
<i>Courrier politique de l'Univers</i>	Boston	1792
<i>Courrier des Deux Mondes</i>	???	1792 -?
<i>Courrier politique de la France et ses colonies</i>	Philadelphie	1793-1794
<i>Journal des Révolutions et de la Patrie Française de Saint-Domingue</i>	Philadelphie	1793
<i>Moniteur de la Louisiane</i>	Nouvelle-Orléans	1794-1814
<i>Courrier français</i>	Philadelphie	1794-1798
<i>Courrier de la France et de ses colonies</i>	Philadelphie	1795-1798
<i>Gazette française et américaine</i>	New York	1795-1799
<i>Courrier des États-Unis</i>	New York	1828-1938

Si le *CÉ-U* a pour lui la durabilité de parution, de nombreux journaux plus éphémères paraissent à compter de 1780. Ces journaux français et francophones sont d'abord et avant tout louisianais et publiés à la Nouvelle-Orléans et le nombre de ces journaux louisianais atteint un sommet en 1850.

TABLEAU 2  
Journaux francophones de Louisiane (Nouvelle-Orléans)  
(1790-1850)

Décennie	Total	De la Nouvelle-Orléans
1790-1800	1	1
1800-1810	9	9
1810-1820	3	3
1820-1830	10	6
1830-1840	19	15
1840-1850	50	33 <sup>2</sup>

Le *CÉ-U* est fondé à New York par Joseph Bonaparte (1768-1844), frère aîné de Napoléon 1<sup>er</sup>, roi de Naples (1806-1808) puis d'Espagne (1808-1813) qui s'installe aux États-Unis jusqu'en 1832. L'hebdomadaire (1828-1829) puis le bi-hebdomadaire (1829-1844) est d'abord dirigé (1831-1835) par Félix Lacoste, secrétaire particulier de Joseph Bonaparte, par le libraire Charles de Berh (1836-1839), puis après une brève suspension (septembre-novembre 1839), le journal est acheté et dirigé (1839-1848) par Frédéric Gaillardet (1808-1882). Français d'origine, celui-ci a collaboré au *Journal des débats* de Paris et a écrit avec Alexandre Dumas, père, une pièce célèbre, *La Tour de Nesle* (1832), avant de publier en 1836 les pseudo-*Mémoires* du Chevalier d'Éon. Gaillardet arrive aux États-Unis en 1837, voyage à Cuba, au Texas et au Mississippi avant de reprendre des mains de Charles de Behr le *CÉ-U*. Celui-ci se veut un « digest » des journaux français, européens et états-uniens ; il reproduit abondamment les débats de l'Assemblée nationale et les écrits contemporains de Balzac, Berthoud, Chateaubriand, Cooper, Dumas, Hugo, Irving, Janin, Lamartine, Nodier et Sue, parmi les auteurs les plus présents<sup>3</sup>.

2. ANTHONY GROLLEAU-FRICARD, *Le Québec et le Canada dans la presse francophone états-unienne au XIX<sup>e</sup> siècle*, DEA, Centre d'Histoire Nord Américaine de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2001, p. 81, 114, 118.
3. FRANÇOISE GRANGER-REMINGTON, *Étude du journal politique et littéraire le « Courrier des États-Unis » de 1828 à 1870*, Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Paris-Sorbonne, 1980, p. 347 et suivantes.



JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

VOL. X.]

NEW-YORK, MERCREDI 17 JANVIER 1838.

NEW-YORK, 17 janvier.

Le *François Ter*, parti le 8 du Havre, nous a apporté nos journaux de Paris jusqu'au 7 décembre. Nos lecteurs en trouveront d'amples extraits dans nos colonnes d'aujourd'hui. Le *Revue de Paris*, journal hebdomadaire, donne dans chaque de ses numéros, sous le titre de *Bulletin*, un exposé raisonné des événements politiques, sous diverses rubriques. C'est un abrégé de celui du 3 décembre.

Par un décret de la reine d'Espagne, D. Miguel Cabrera le Navarros a été nommé chef politique de la province de Madrid. M. Cabrera vint, après la malheureuse expédition du général Torrijos, chercher un asile sur cette terre hospitalière. Il a résidé long-temps à New-York, où, par une conduite irréprochable et ses bonnes manières, il s'est fait un grand nombre d'amis.

Nous avons appris que Mme Caradori-Allan a offert ses services au maire de cette ville, pour un concert en faveur des veuves, en le priant de choisir le local. Le maire lui a répondu d'une manière fort aimable; c'est à *Chaikins-street* qu'il a permis que le public aura le plaisir d'entendre son chant harmonieux.

Mme Caradori a été indisposée; elle n'est pas entièrement établie; mais elle veut satisfaire l'impatience des amateurs de sa belle voix, et elle chantera ce soir, au Park, dans

son pavillon est en ma possession. Nous avons eu trois blessés et les pirates ont eu le même nombre d'hommes tués.

A. N. Mac Nab, capitaine-commandant.

Le *Patriot* publie en même temps un rapport du lieutenant de la marine royale, M.-J. Clenley, adressé par lui, le 29 décembre, au colonel Mac Nab, il y dit que le matin, se trouvant dans le voisinage de *Navy-Island* pour examiner la situation des forces des rebelles, il a vu distinctement deux coups de canon de tirage américain sur le caïot du gouvernement (*zig*) qui passait entre l'île et le fort Schlosser. Puis une lettre du lieutenant W. Lockwood, qui annonce qu'une vingtaine d'hommes ont été tirés de *Grand-Island* sur les personnes qui se trouvaient sur la rive canadienne. Cette lettre est suivie des dispositions, sous serment, des prisonniers faits à bord de la *Caroline*, portant ce qui suit:

« La *Caroline* appartenait aux envahisseurs de *Navy-Island*; trente hommes armés se trouvaient à son bord; le 20, elle a été employée à transporter à l'île des provisions, des munitions et une pièce de six; le premier coup a été tiré par la sentinelle du bateau; la *Caroline* portait le pavillon britannique. »

Quand on a appris, à Buffalo, le contenu de ces dépositions, sept des personnes qui étaient à bord de la *Caroline*, lorsqu'on a pris ce bateau, se sont empressés d'attester sous serment ce qui suit:

« Il n'y avait pas un homme armé à bord; les hommes

une choleuse vigoureuse comme les autres habitants de mon Canada. Le *Gazette de Québec* (1 classe) nous que le *Herald* et la *Gazette de Montréal* ont trop loin d'elle pour prendre connaissance de telles: le *Commerçant des États-Unis* a prouvé, lui, qu'il n'est pas si commode de se commettre jamais avec lui pour s'être pu et dénuée. »

Puis ce journal fait suivre l'article par la note suivante: « Note. — Dans les romans que j'écris, le *des États-Unis* annonce qu'il y a la un *lopin* plus grand que *Montréal Herald*. *L'Express de Québec* peut-être venue des citations de *L'Express* qui a comme venant du *Courier des Expresses* ferocité *raide*. »

Paris, 17 Janvier

Dans les nouvelles qui nous viennent d'Afrique, il y a du mauvais. Les uns et les autres méritent au plus haut degré notre attention, avant tout au *Parlons d'abord de ce qui nous arrive d'heureux.*

Maintenant qu'il s'agit de recueillir les fruits de notre conquête et d'en régulariser la possession, il n'est personne qui n'ait reconnu tout combien il serait utile que celui-là même à France doit la prise de Constantinople acceptât cette difficulté. Tout le monde, dans ces derniers temps, douloireusement affecté en apprenant que les forces du *maréchal Vial* ne répondent plus à l'achievé de et que, malgré son zèle pour le service du roi, il a

*Le Courier des États-Unis.*

New-York, 17 janvier 1838.

## Le Bas-Canada et le *CÉ-U* avant 1837

Dès 1828, le *CÉ-U* fait place au Bas-Canada. L'intérêt est un peu anecdotique – le canal Welland, de Salaberry, le gouvernement des Canadas, l'Union des provinces – mais une habitude est créée. L'axe culturel francophone États-Unis – Bas-Canada se met alors en place. Il peut compter sur les relations déjà établies à New York et à la Nouvelle-Orléans par Hector Bossange, fils du grand libraire parisien Martin Bossange ; le fils fait son apprentissage de la librairie à New York avant de venir ouvrir (1814-1819) un commerce du même type à Montréal qui sera le point de départ de la librairie (1823-1854) d'Édouard-Raymond Fabre, devenu beau-frère du jeune libraire Bossange<sup>4</sup>.

Philippe Aubert de Gaspé, fils, met en place une filière louisianaise en s'installant à la Nouvelle-Orléans d'octobre 1831 à l'automne 1832. Il y inaugure une chronique « Canada » à *L'Abeille* orléanaise, chronique constituée essentiellement de repiquages d'articles de *la Minerve*. À son retour à Québec, de Gaspé est sténographe et transcrit les débats parlementaires pour *le Canadien* de Parent. De Gaspé retourne à la Nouvelle-Orléans en septembre 1834 ; rédacteur à *L'Abeille* à nouveau, à laquelle il aurait fourni l'édition-pirate (avril 1836) bas-canadienne de *Paroles d'un croyant* de Félicité de Lamennais, il y rencontre le suisse Napoléon Aubin sur le point de quitter la Louisiane pour New York. C'est de là, que du mois d'août au mois d'octobre 1834, celui-ci expédie onze lettres à *la Minerve* de Montréal. Aubin s'établit à Montréal à compter de janvier 1835 puis s'installe à Québec en octobre comme courriériste parlementaire de *L'Ami du peuple*, de *l'ordre et des lois*, prenant à parti Papineau dans l'esprit du journal sulpicien loyaliste. Aubin et de Gaspé, qui se sont connus à la Nouvelle-Orléans, fondent *le Télégraphe* (20 mars au 3 juin 1837) à Québec. L'éphémère hebdomadaire ne présente rien de vraiment inédit si ce n'est qu'il fait place à l'actualité criminelle, au feuilleton morbide (« Les amours de la morgue », « Un amateur d'exécutions »), y compris à des extraits (« Le meurtre »), les 14, 17 et 19 avril, du premier roman canadien-français à paraître, *L'influence d'un livre* (1837), écrit par de Gaspé fils lui-même. Signe de ces temps « gothiques », François-Réal Angers, qui s'apprête à publier en 1837 *Les Révélations du crime ou Cambrai et ses complices*, vient préciser le 14 avril qu'il est le traducteur d'un poème précédemment paru dans un journal. *Le Télégraphe* publie les dix Résolutions Russell dans son édition du 14 avril à laquelle est joint un « Extraordinaire » sur cette décisive réponse métropolitaine aux 92 Résolutions. En juin, c'en est fait du *Télégraphe* de Gaspé et

4. JACQUES MASSON-JUNEAU, *Le Courrier des États-Unis (1828, 1869, 1898)*, M.A. (Études françaises), Université de Montréal, 1975, V-192 p. ; YVAN LAMONDE, « La librairie Hector Bossange de Montréal (1815-1819) et le commerce international du livre » (1988), dans Y. LAMONDE, *Territoires de la culture québécoise*, Sainte-Foy, PUL, 1991, p. 181-218.

d'Aubin. La carrière de celui-ci atteindra un sommet avec la publication à Québec du *Fantastique* (août 1837-24 mai 1845) et d'autres journaux annexionnistes après la disparition de ce titre<sup>5</sup>.

La presse bas-canadienne est alors bien établie avec la *Minerve* (1826-) et le *Canadien* qui reparait en 1831, après une interruption de six ans. Cette presse ne cessera de 1832 à 1900 de faire référence au *CÉ-U*, tout comme des individus qui citeront ses rédacteurs ou y publieront un texte ou une lettre. *L'Ami du peuple* du 25 juillet 1832 inclut le journal new yorkais dans sa revue de presse. Séjournant à Paris, le poète non encore historien François-Xavier Garneau cite un article de Gaillardet sur les catacombes de Paris paru dans *le Musée des familles*<sup>6</sup>. *L'Écho du pays* (3 juillet 1834) de Saint-Charles-sur-Richelieu tire du *CÉ-U* un hommage à La Fayette.

Étienne Parent emprunte au *CÉ-U* de larges extraits des *Paroles d'un croyant* qu'il publie dans le *Canadien* du 16 juillet 1834. Parent, qui puise à l'occasion dans le journal français de New York, peut évaluer ce que le *CÉ-U* emprunte aux journaux bas-canadiens et surtout l'interprétation qu'il donne des événements. Le *CÉ-U* des 1<sup>er</sup> et 15 octobre 1836 avait parlé du projet d'Union de 1822 comme d'un moment où « une révolution était prête d'éclater » et qualifiait volontiers Papineau « d'O'Connell canadien ». Sur la délicate question des terres concédées à des Anglais qui n'habitaient pas le pays, le journal de Charles de Behr soutenait que l'Angleterre n'avait pas, selon « l'Acte de Cession », à demander l'accord de la Chambre d'assemblée. Et point d'orgue, le *CÉ-U* écrivait : « Le Bas-Canada, avec ses institutions du moyen-âge et sa religion catholique, se trouve nécessairement en opposition avec la religion protestante et les institutions libérales du gouvernement anglais ». Parent réplique d'abord que le bi-heddomadaire de New York « a négligé jusqu'à présent de s'occuper de ce qui se passe dans notre arène politique » et l'invite à « un peu plus de soin à s'assurer des faits, à obtenir des notions exactes ». Puis sur la question des institutions et de la religion, le *Canadien* du 21 octobre écrit : « *Le Courrier* a été induit en erreur par les journaux oligarchiques qui s'efforcent de donner un caractère purement national aux difficultés politiques de cette province [...] ». À propos de la « révolution », Parent précise : ici, on ne veut pas « aller vers l'abîme d'où la nation irlandaise ne va sortir que par un miracle pour ainsi dire ».

5. DANIEL PERRON, « Gaspé fils, romancier et journaliste en Louisiane », *Cap-aux-Diamants*, 68 (hiver 2002) : 55 ; JEAN-PAUL TREMBLAY, *À la recherche de Napoléon Aubin*, Québec, PUL, 1969, p. 11, 15, 19, 21-22, 34.

6. F.-X. GARNEAU, *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*, texte établi, annoté et présenté par PAUL WYCZYNSKI, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1968, p. 234.

Deux mois plus tard, les précisions de Parent s'adressent à la presse louisianaise. *Le Canadien* du 9 décembre 1836 publie un texte tiré de *L'Écho* de la Nouvelle-Orléans intitulé « Du Canada ». Parent rappelle que contrairement à ce qu'affirme *L'Écho*, « nos hommes d'État » désirent « sincèrement rester longtemps encore unis à l'Angleterre ». Soulignant que « la république voisine a de tout temps montré de l'hostilité envers l'existence nationale des Canadiens », le rédacteur du *Canadien* se sert de l'exemple louisianais pour tempérer l'ardeur des admirateurs de l'expérience états-unienne :

De nos jours il ne manque pas d'écrivains qui exposent à ceux qui seraient assez disposés à s'unir aux Américains, l'état actuel de la Louisiane, où dit-on la langue française a cessé d'être langue légale, et où peut-être elle sera bientôt proscrite. On nous met devant les yeux des listes de sénateurs, représentans et autre fonctionnaire de la Louisiane, et l'on nous fait remarquer combien les noms anglais y surpassent en nombre les noms français, et l'on nous dit : voilà le sort qui vous attend, Canadiens, si jamais vous êtes unis aux Américains. Vous disparaîtrez, vous, vos institutions, votre langue et vos lois [...]

Parent utilise délibérément la devise de son journal pour montrer l'enjeu d'une fascination trop grande pour les États-Unis ; il boucle son propos ainsi : « Tout cela, nous l'assurons à *L'Écho* de la Nouvelle-Orléans, n'est guères propre à porter les Canadiens à jeter les yeux du côté des États-Unis ».

### *Le Courrier des États-Unis*, la presse américaine et la rébellion de 1837

Les travaux en cours du professeur Françoise Lejeune de l'Université de Nantes et de Steven Fontaine-Bernard à l'Université de Montréal tout comme les études sur la presse états-unienne montrent que le Bas-Canada ne fait la manchette qu'à l'occasion d'événements hors de l'ordinaire<sup>7</sup>. Le *CÉ-U*, qui s'intéresse, semble-t-il, de façon occasionnelle au Bas-Canada, doit se situer face aux événements extraordinaires que connaît le Canada en 1837 et en 1838. Un dépouillement du journal entre le premier janvier 1837 et le premier janvier 1840 montre l'intensification de l'intérêt du journal pour le Canada à partir d'octobre 1837, son désintérêt pour le même sujet après décembre 1838 et, surtout, une évolution remarquable du journal face aux événements et à ses protagonistes.

7. Travaux de F. Lejeune sur la perception des événements coloniaux britanniques au XIX<sup>e</sup> siècle dans la presse française ; mémoire de maîtrise de S. Fontaine-Bernard sur la connaissance et la perception du Bas-Canada en France, 1830-1845 (co-direction de Christian Dessureault et Y. Lamonde). Je remercie Eric Leroux qui m'a assisté dans le dépouillement du *CÉ-U*, dont la collection sur microfilm se trouve à la BNQ.



À la manière de la presse de l'époque qui informe sur la situation internationale, le *CÉ-U* emprunte aux journaux des États-Unis, du Haut et du Bas-Canada; et soucieux d'impartialité à l'intérieur même de ses propres positions, il se fait fort de publier des documents officiels émanant de part et d'autre des acteurs des événements. Jusqu'en décembre 1837, la source principale du bonapartiste *CÉ-U* est *l'Ami du peuple, de l'ordre et des lois*, « journal anti-Papineau », qui est la voix du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal et est dirigé par Alfred-Xavier Rambau, légitimiste français qui avait fait son apprentissage du journalisme à New York<sup>8</sup>. L'homme connaissait donc le *CÉ-U* dont il était sans doute aussi connu et ces circonstances conjuguées aux orientations des deux journaux expliquent cet échange particulier d'information. Le journal newyorkais s'alimente ensuite à la presse loyale anglo-montréalaise, en particulier au *Montreal Herald*, à la *Montreal Gazette* et au *Montreal Courier*. À l'occasion, le *CÉ-U* citera *le Populaire*, autre journal anti-patriote de Montréal; il fera une place à part au *Canadien* de Parent, « journal des progrès, mais non-révolutionnaire », mais *la Minerve* ne sera citée qu'une fois, le 4 octobre 1837, pour rapporter une assemblée de femmes patriotes à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Pour ses propos sur les événements dans le Haut-Canada, le *Courier* emprunte principalement à un journal haut-canadien, le *Kingston Chronicle*.

Le *CÉ-U* s'approvisionne tout autant à la presse états-unienne. Pour traiter des événements dans le Bas-Canada, il utilisera surtout les journaux de Burlington au Vermont: le *Burlington Courier and Enquirer*, le *Burlington Free Press* qui est pro-rebelles et le *Burlington Sentinel*, puisant parfois au *St. Alban's Messenger*. D'autres journaux de l'État de New York l'informent sur les événements en cours au Bas-Canada et dans le Haut-Canada: le *Buffalo Commercial Advertiser* ou le *Buffalo Journal*, le *Rochester Democrat*, *l'Albany Argus*, la *New York Gazette* ou le *Detroit Daily Advertiser*.

En général, la presse américaine de la côte Est est sympathique aux « rebelles » ou aux « Patriotes » mais dénonce à des degrés divers tout geste qui compromettrait la neutralité des États-Unis à l'égard de la Grande-Bretagne. Pour le *St. Lawrence Republican* d'Ogdenburg, il est clair que « we must assist Canadians » et que la rébellion à Toronto constitue « the first blow for liberty » au Haut-Canada. Le *Plattsburg Republican* pose une question centrale sur fond de tradition politique américaine: si comme le pensait Jefferson, l'Amérique est une pépinière de républiques, « l'empire de la liberté », les Américains doivent-ils venir en aide aux révolutions populaires? Et si oui, selon quelles modalités, respectueuses des rapports diplomatiques avec les métropoles concernées? Mais encore

8. P. SYLVAIN, « Rambau, Alfred-Xavier », *Dictionnaire biographique du Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1985, VIII : 815-817.

faut-il pour les Américains savoir à quels signes on reconnaît qu'une rébellion ou qu'une révolution ressemble à la leur, à celle de 1776.

*L'Albany Argus*, qui est sympathique aux Patriotes, fait une analyse assez fine de la situation, au point de voir que pendant longtemps l'opposition coloniale visait davantage l'oligarchie locale que Downing Street, ce qui ne fut jamais le cas des États-Unis en 1776. J.G. Bennett, le flamboyant directeur du *New York Morning Herald*, qui défend les intérêts du commerce new yorkais avec la Grande-Bretagne, sait une chose : « All we do not want is that the Canadas should join us ». Sa vision des « Français » – « The French are like their champagne: bright, sparkling, and frothy – they get completely bottled up and then out goes the cork and they effervesce and it is over » – et des occasions manquées – « a people who have been hitherto too torpid to strike a blow for freedom when two favorable occasions were put within their reach in 1776 and 1812 » – lui fait conclure que « The Canadians are not in the immediate revolutionary condition that the downtown savants [rival editors] would induce their few readers to believe ». C'est qu'au même moment, les Américains peuvent comparer la situation canadienne à celle du Texas et évaluer la détermination des Texans, plus désireux de joindre la république américaine que les Canadiens encore attachés à la monarchie britannique<sup>9</sup>.

C'est donc cette presse que lit le rédacteur du *CÉ-U*, qui informe ses lecteurs en reproduisant et traduisant des documents officiels qui émanent d'abord et avant tout des autorités britanniques coloniales ou états-uniennes. Le lecteur francophone de New York et des États-Unis peut donc lire une adresse du gouverneur Gosford du Bas-Canada au Conseil législatif et une de son collègue Head du Haut-Canada à la Chambre d'assemblée locale, une réponse de Gosford à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada à propos de la prorogation de la Chambre en août 1837, le rapport du général Colborne sur les événements de 1837, une proclamation d'entrée en fonction et une lettre de départ de lord Durham, une proclamation de Colborne au moment de la seconde rébellion. Du côté américain, le *CÉ-U* informe ses lecteurs des directives données aux gouverneurs du Vermont, de New York et du Michigan par le Secrétaire d'État américain, de la correspondance des autorités américaines et britanniques au sujet des « bonnes relations » entre les deux pays et de la proclamation faite par le « US Marshall » aux citoyens de l'État de New York les enjoignant de s'abstenir de tout appui

9. ARTHUR L. JOHNSON, « The New York State Press and the Canadian Rebellions, 1837-1838 », *American Review of Canadian Studies*, XIV, 3 (1987) : 279-290 ; JEAN-PAUL BERNARD, « Vermonters and Lower Canadian Rebellions of 1837-1838 », *Vermont History*, 58, 4 (Fall 1990) : 250-263 ; ALBERT B. COREY, *The Crisis of 1830-1842 in Canadian-American Relations*, New Haven, Yale University Press, 1941, *passim*.

armé aux Patriotes canadiens; les lecteurs du journal trouvèrent une fois une lettre d'appel à la solidarité des citoyens des États-Unis envers les Patriotes canadiens<sup>10</sup>.

Les documents patriotes portés à la connaissance des lecteurs du *Courrier* sont d'importance: la lettre de prisonniers politiques (W. Nelson, R.S.M. Bouchette, D.-B. Viger) à lord Durham, la Déclaration d'indépendance de Robert Nelson; le *Courrier* dénonce (11.11.37) l'Adresse des Fils de la liberté aux jeunes gens des colonies d'Amérique du Nord sans toutefois en publier le texte.

Dès le 8 février 1837, le *CE-U* évalue qu'aucun « arrangement définitif » n'est dorénavant possible et favorise une intervention de la métropole. Aux journaux américains « remplis d'articles sur une prochaine révolution au Canada », le journal francophone de New York réplique: « Qu'ils se tranquilisent, nul pays n'est moins exposé à une révolution que le Canada ». Il estime qu'il « n'y a point au Bas-Canada de parti révolutionnaire, mais bien quelques hommes ambitieux qui, aux dépens du bien-être général, cherchent leur agrandissement personnel »; et dans la foulée de *l'Ami du peuple*, il énumère les « moyens infâmes » pris contre ceux qui ne se rendent pas aux assemblées convoquées par les Patriotes: ils trouvent le lendemain « leurs chevaux sans queue, leurs blés fauchés, leurs granges démolies, leurs portes et leurs fenêtres criblées de balles ». Ces « malfaiteurs » ont même « poussé l'ignominie jusqu'à raser les cheveux des femmes dont les maris sont d'une opinion contraire à la leur » (29.7.37).

Le *Courrier* fourmille de détails sur les événements et les hommes mais nous intéresse davantage sa position globale face à l'actualité. Assez tôt, le journal évalue sa source canadienne *l'Ami du peuple*, en référant au *Canadien*, qui, « avant que le parti Papineau n'eût commis des violences, le soutenait », mais qui « s'est déclaré neutre depuis quelque temps ». Le *Courrier* cite le *Canadien*: « *L'Ami du peuple* a beau nous lire pour apprendre de quel parti nous sommes, il ne peut y réussir. Tantôt nous attaquons M. Papineau, dit-il, tantôt nous soutenons ses vues. C'est justement l'idée que nous désirons que l'on ait de nous. Nous appuyons dans la politique de M. Papineau tout ce qui tient à la réforme, et nous en désapprouvons tout ce qui nous semble tendre au bouleversement » (26.10.37). Façon de découvrir l'analyse modéré du *Canadien*, et l'inflation possible du journal sulpicien.

Pour le *CE-U*, une étape est franchie avec la publication de l'Adresse des Fils de la liberté aux jeunes gens des colonies de l'Amérique du Nord: « Tant que

10. Ces documents sont publiés dans l'ordre d'énumération: 26.8.37, 13.1.38, 27.9.37, 19.3.38, 6.6.38, 17.10.38; documents américains: 30.12.37, 20.1.38, 14.11.38; documents des Patriotes: 17.10.38, 14.8.38.

nous avons vu le parti Papineau ne commettre que des actes de folie et de brigandage, nous avons trouvé l'idée d'une révolution au Canada fort ridicule»; mais l'adresse fait état de griefs « dont plusieurs nous paraissent bien fondés et d'autres fort ridicules » et son contenu fait « ressortir [sa] parfaite ressemblance » avec les principes de la Déclaration d'Indépendance des États-Unis. Le journal juge dangereuses les associations de ce type et affirme que « si le gouvernement n'intervient pas et que la presse n'éclaire pas le peuple sur ses véritables intérêts par de solides raisons, M. Papineau et ses séides finiront par réussir dans leurs projets de dissolution ». *Le Courrier* se demande : « est-il possible que le gouvernement d'Angleterre ait connaissance de ces comités révolutionnaires dans le Bas-Canada et y laisse un gouverneur qui n'ose sévir contre eux ou proclamer la loi martiale en cas de résistance ? » (21.10 et 11.11.37).

Si le 25 novembre, le journal new yorkais relate l'échauffourée de Longueuil, les mouvements de troupes et affirme : « Les journaux de Montréal nous parviennent d'une manière fort irrégulière. *L'Ami du peuple* ne nous est pas parvenu depuis un mois », ce n'est que le 2 décembre qu'un écho contradictoire des batailles de Saint-Denis (23 novembre) et de Saint-Charles (25 novembre) rejoint le *CE-U* : « Ce que nous apprenons du Canada est des plus contradictoires. D'après les uns, les désorganiseurs ont battu les troupes royales, d'après les autres les désorganiseurs ont été défaits ».

Ces événements invitent *le Courrier* à prendre une nouvelle distance à l'égard de ses sources ; relatant les dernières nouvelles, le journal fait observer à ses lecteurs « qu'elles sont toutes empruntées aux journaux soi-disant loyalistes, mais qui, selon nous, ne le sont guères ». Ces journaux, « particulièrement le *Montreal Herald* et le *Montreal Courier*, organes du parti anglais, se servent, envers les Canadiens, d'un langage dont la violence est injustifiable ». *Le Courrier* estime que ce n'est pas en privant les Canadiens de leurs droits politiques que les loyalistes se concilieront « la majorité » des Canadiens qui sont restés fidèles au gouvernement britannique. Il ajoute, généreux en paroles : « Qu'ils ne se trompent pas ; les hommes sages désapprouveront une révolte provoquée par des ambitieux, sans causes réelles, mais ils viendraient à leur secours dès que l'Angleterre commettrait le moindre attentat contre leur liberté ». Sur la même page, le *CE-U* cite le *Canadien* qui dénonce la même attitude dans la *Montreal Gazette* et qui invite à « des manifestations publiques de loyauté » pour sauver « les débris du naufrage » (16.12.37). C'est dans cette même édition que référence est faite pour la première fois aux événements identiques qui ont cours dans le Haut-Canada.

La position du *Courrier* devient plus critique en décembre 1837 : « Nous concevons parfaitement qu'on détruise une ville ou un village quand on les prend d'assaut et que les habitants ont été tirés de leurs maisons, mais nous ne compre-

nous pas trop un fait pareil commis de sang-froid, quinze jours après que l'action a eu lieu». Le journal se dit « certain que le dernier événement n'a pas été prévu par les chefs qui ne se sont point concertés et qui n'ont fait aucune préparation nécessaire pour soutenir et exécuter un mouvement révolutionnaire ». Cette édition du 20 décembre contient une lettre de T. S. Brown, écrite le 13 décembre de Burlington, dans laquelle le commandant militaire à Saint-Charles parle « des derniers efforts des Canadiens pour obtenir l'indépendance », affirme « le droit politique de se révolter » et déclare que « M. Papineau a perdu totalement ou au moins en partie la confiance de ses adhérents, en se tenant à l'écart et en ne participant point à leurs mesures et à leur résistance ».

Le 23 décembre, Wolfred Nelson est déclaré mort tandis que l'appui des citoyens de Buffalo, NY, aux Patriotes du Haut-Canada est souligné. Une semaine plus tard, empruntant à *l'Ami du peuple* de l'information sur le saccage de Saint-Benoît, *le Courrier* ne peut s'empêcher d'écrire : « Comment *l'Ami du peuple* a-t-il pu mentionner une action aussi infâme, sans un mot de blâme ? ». C'est l'occasion pour *le CÉ-U*, en cet avant-dernier jour de 1837, d'explicitier sa position :

Nous n'avons pas été en faveur d'une révolte provoquée par des gens comme Papineau, O'Callaghan, Brown et autres, et à laquelle les neuf dixièmes de la population ont été étrangers ; nous n'avons pas été en faveur d'une révolte à laquelle on a forcé, par la violence et par des actes indignes, de pauvres paysans à prendre part ; nous avons prévu le résultat inévitable de cet événement, et il ne nous reste qu'à déplorer le sort des malheureux Canadiens qui s'y sont compromis.

Si nous n'avons pas été en faveur de cette révolte, nous n'avons jamais pris le parti des Bretons, et certes nous ne sommes pas en faveur des mesures insensées que les journaux de leur parti conseillent. Que le gouvernement anglais en essaie seulement une, celle de priver les Canadiens de leurs droits constitutionnels ; il n'y aurait pas seulement une révolte, mais une révolution, et tout ce que le Canada contient de Bretons disparaîtrait de son sol.

### *Le Courrier des États-Unis* et la rébellion de 1838

Dès janvier 1838, *le CÉ-U* s'intéresse davantage au Haut-Canada en raison du débordement des événements sur le Nord-Ouest de l'État de New York, en particulier autour de Navy-Island. Le journal est attentif à la réaction des États-Unis et à la perception que le gouverneur Head du Haut-Canada a de l'attitude des Américains. Celui-ci reconnaît les efforts faits par le président Van Buren pour se doter de plus amples pouvoirs légaux mais dans un message reproduit et traduit dans l'édition du 13 janvier, il s'étonne néanmoins de la sympathie de bon nombre d'habitants et d'une certaine presse américaine pour « le chef des

rebelles», William Lyon Mackenzie. Le gouverneur Head termine son message par ces mots : « L'intervention étrangère dans les affaires d'un pays libre ne peut jamais être soufferte par une nation généreuse », formulation inversée de l'idée assez répandue en milieu patriote et selon laquelle « Nulle nation ne saurait obéir à une autre pour la raison toute simple qu'aucune nation ne saurait en commander une autre ».

*Le Courrier*, qui repique *le Canadien*, ne manque pas de souligner ce que *le Canadien* pense de ses propres positions ; il reproduit le passage suivant du journal de Parent :

Pendant que des journaux du pays, soi-disant justes et libéraux, laissent passer sous silence les appels à la proscription des Canadiens dont regorgent les journaux oligarchiques, nous n'en voyons qu'avec plus de plaisir et de reconnaissance *le Courrier des États-Unis*, qui dès le commencement a blâmé la lutte insensée qui a été entreprise en ce pays, s'élever avec une chaleureuse vigueur contre les sorties furi-bondes des ennemis du nom Canadien. *La Gazette de Québec* (feuille anglaise) trouve que le *Herald* et la *Gazette* de Montréal se publient trop loin d'elle pour prendre connaissance de leurs articles ; *le Courrier des États-Unis* a pensé, lui, qu'une injustice ne se commettait jamais assez loin pour n'être pas relevée et dénoncée (17.1.38).

Le rassemblement des Patriotes à la frontière vermontoise près d'Alburgh, leur traversée des lignes jusqu'à Caldwell's Manor le 28 février et la publication d'une « déclaration » de Robert Nelson sont évoqués (7.3.38) de même que l'arrestation des docteurs Côté et Nelson. Cinq mois plus tard, *le CÉ-U* s'étonne et s'indigne de ce que Nelson, leader d'une « bande de vauriens », soit libéré : « Nelson a été arrêté et traduit devant une Cour ; juges, jurés l'ont acquitté malgré les témoins et sa propre confession. Cela se conçoit, les juges, les jurés étaient probablement plus coupables que lui ; eux, citoyens américains, ont sans doute, au mépris de la constitution et des lois de l'Union, aidé ces envahisseurs » (16.6.37).

L'arrivée de lord Durham est comprise dans les termes de *l'Ami du peuple* : « Il faut convenir que lord Durham a plus fait pour le pays dans un mois que la Chambre n'en fit en 30 ans et n'en aurait fait pendant un siècle à venir. C'est un vrai bonheur pour nous que la métropole nous ait envoyé un homme revêtu de pouvoirs aussi amples » (14.7.38). Le 17 octobre, *le Courrier* publie à la fois la lettre de démission de lord Durham dans laquelle il promet de suggérer une forme de constitution qui « produira dans toute l'Amérique anglaise un état de fidélité heureuse fondée, comme doit l'être toute fidélité coloniale, sur un sentiment d'obligation envers la mère-patrie », et la lettre du 18 juin de prisonniers politiques (W. Nelson, Bouchette, Viger et autres) à lord Durham. Cette lettre formule les motivations des Patriotes : « nous fûmes poussés jusqu'à la rage et obligés de montrer que nous avions l'esprit de résistance ou de nous résoudre à



passer pour un peuple captif, lâche et dégradé. Nous avons pris les armes, non pour attaquer, mais pour nous défendre». Les signataires reconnaissent : « nous ne luttâmes pas pour l'indépendance, nous nous attachions seulement à maintenir le véritable esprit des institutions britanniques, de la liberté anglaise ». Ils n'imputent pas quelque forme de répression de la part du gouvernement ; ils lui attribuent uniquement une tolérance à ce qu'elle se fasse. Ces Patriotes évaluent que l'émission de mandats d'arrêt fut aussi un déclencheur : « [Les magistrats] n'ont-ils pas émis des mandats, sans distinction, contre tous ceux qui avaient usé, comme sujets anglais, de leur droit d'examiner les hommes publics, les mesures publiques ? ».

Le 31 octobre, *le CÉ-U* publie des extraits de la *Montreal Gazette* où il est question des sujets britanniques, « supérieurs en civilisation et en talents » aux Canadiens et aux coloniaux. Le propos du journal anglo-montréalais se poursuit ainsi :

D'où peut venir aux Canadiens français la présomption de désirer qu'on les distingue des autres habitans, qu'on les affranchisse de tout contrôle et qu'on n'intervienne pas dans leur état civil et politique ? Qu'ils sachent que des notions aussi ridicules ne sont plus de saison et qu'il est temps enfin de se soumettre aux institutions de l'empire britannique !

Ces positions, jointes à l'établissement du Conseil spécial, à la gouverne arbitraire d'un seul homme, à la suspension de la constitution, modifient celle du *Courrier* qui écrit :

Jamais le Canada n'eut plus de raison de se plaindre du gouvernement anglais que depuis les insultantes manifestations qui ont succédé à la révolte d'une faible partie de la population. Ce qui se passe aujourd'hui est bien fait pour arrêter le blâme que nous déversâmes sur cette révolte et sur des chefs qu'on vit fuir au premier coup de fusil. Les actes publics qui sont venus à notre connaissance sont de nature à remplir d'indignation tout cœur canadien, et à armer tous les habitans non plus pour une révolte partielle, mais pour une révolution unanime, pour la restauration radicale de leurs droits les plus sacrés.

Lord Durham « ne veut que des Anglais » mais *le Courrier* fait vibrer la corde française : « Ou bien pousserait-on l'illusion jusqu'à croire qu'on pourrait effacer la nationalité canadienne avec du fer et du plomb ? Qu'on ne s'y trompe pas, un siècle de domination anglaise n'a pas changé le sang des Canadiens. Ils se rappelleront toujours leur origine française, et toute la puissance matérielle et diplomatique de la Grande-Bretagne ne saurait en faire des Anglais ».

*Le Courrier* du même jour publie une pièce d'anthologie, une ironique « proclamation d'adieu » tirée du bien nommé *Fantasque* dirigé par une vieille connaissance, Napoléon Aubin. Cette proclamation d'adieu à Lord Durham

commence dérisoirement ainsi : « LE FLANEUR EN CHEF DU *FANTASQUE* pour et proche le continent de l'Amérique septentrionale, britannique, ou pas, capitaine-général de ses plumes et de son canif, vice-amiral de son encrier, seul et unique membre de son très honorable Conseil privé, chevalier Grand' Croix du très honorable et très utile Ordre du Pain, etc...etc...etc... ». Domine dans cette proclamation le motif de la désillusion : « vous êtes homme, nous avons eu tort de vous croire un dieu » ; un dieu qui n'a pas tenu ses promesses et qui s'est entouré d'hommes singulièrement mal choisis : « vous placez au milieu d'un labyrinthe, pour en tracer le plan, un aveugle qui n'a même pas le fil d'Ariane ». Au lord qui visait « à donner au Bas-Canada une caractère *tout-à-fait britannique* », Aubin précise que cela « doit signifier exclusion, avilissement, oubli, joug, destruction ». Et que comprend-on être « *british* » ? : « Tout ce qui est abus, tout ce qui est cruauté, tout ce qui est tyrannie, ignorance, oppression, intolérance, vos compatriotes l'ont couvert par ce nom de *british* ». Avant d'inviter le lord à aller « plaider au Parlement impérial la cause des colonies et des colons, et non point celle de [ses] flatteurs », Aubin résume son propos : « On dirait, Milord, que vous vous êtes appliqué à faire comprendre au peuple canadien que son heure est venue, qu'il ne reste plus d'espoir et qu'il doit expier, dans l'esclavage et le mépris, l'immense tort de n'être pas anglais ! ».

Honnissant en 1837 les Patriotes « vauriens, le *CÉ-U* célèbre ceux de 1838 : « Mais ce ne sont plus, comme l'an passé, des bandes éparées, sans chefs, sans organisation, et que nous vîmes trop souvent froidement poussées, par des misérables sans aveu et sans courage, à des actes capables d'aliéner de la plus sainte des causes les sympathies les plus robustes... Ce sont des Patriotes, des Canadiens français qui, ne pouvant sauver de l'usurpation anglaise, leur religion, leurs usages, leurs droits et leur langue, préfèrent le sort des armes et une mort glorieuse à un plus long asservissement » (10.11.38). Publiant ce même jour une proclamation de Colborne et trois jours plus tard la déclaration d'indépendance de Robert Nelson, le *CÉ-U* désapprouve la décision de juger les Patriotes devant une Cour martiale et espère que, « réflexion faite, l'exécutif aura vu qu'il était sorti de la légalité » (8 et 12.12.38).

Le *CÉ-U* clôt, en 1838, sa couverture des affaires bas-canadiennes par la publication de longs extraits du *Canadien* sur « La sympathie américaine. Ses causes », qui s'explique selon Parent, par un double sentiment d'injustice et de calculs politiques. Le sentiment de sympathie et d'injustice des Américains vient précisément des excès du vainqueur, du ressentiment d'une presse comme le *Montreal Herald*, d'une « froide et pusillanime barbarie qui soulève l'indignation de tout ce qui mérite le nom d'homme ». À propos du calcul politique, Parent écrit : « L'Américain calculateur du Nord voit dans la séparation du Canada de l'Angleterre un moyen de s'assurer la prépondérance contre l'influence du Sud, et



peut-être, prévoyant le cas possible d'une rupture prochaine, entre les États du Sud et ceux du Nord, veut-il s'assurer une compensation par l'acquisition de ces vastes Provinces. Ainsi la question du Canada serait moins une question Canadienne et anglaise, qu'une question américaine et anglaise» (29.12.38).

Puis l'intérêt du *CE-U* pour le Bas-Canada tombe. Après quatre entrefilets les 16 et 23 janvier, 6 février et 20 mars, un dernier entrefilet, le 28 août, salue le courage de Ludger Duvernay qui publie *le Patriote canadien* (7 août 1839 – 5 février 1840) à Burlington : « Il montre ainsi que la persécution est inhabile pour étouffer le généreux sentiment qui le pousse à poursuivre l'arbitraire qui pèse sur son pays. C'est une belle mission que celle de l'écrivain politique, lorsque, comme M. Duvernay, on n'a d'autre espoir de récompense que l'estime de ses concitoyens ». Cette baisse d'intérêt s'explique certes par la tombée des tensions politiques, mais elle se comprend aussi par la transition qui s'opère au *CE-U* même. Frédéric Gaillardet est sur le point de faire l'acquisition du journal ; il en sera propriétaire le 9 septembre 1839 et lui donnera une orientation autre que bonapartiste en supprimant l'aigle impérial du cartouche du journal et en regrettant, dans ses souvenirs de 1883, la position politique du journal sous la direction de Charles de Behr : « *Le CE-U* n'y [aux États-Unis] avait conservé son entrée qu'en abandonnant la cause des insurgés canadiens. J'ai déjà dit qu'il était alors publié par un Allemand » ; il ajoute : « Cette désertion sacrilège d'une cause sainte est une grande tache au passé du *CE-U* »<sup>11</sup>. Gaillardet a-t-il raison d'écrire que *le CE-U* avait abandonné « la cause des insurgés canadiens » ? Sans doute, avec d'importantes nuances qu'il ne fait pas.

L'évolution même des positions du *CE-U* attestée par les distances successives qu'il prend d'avec sa source principale, *l'Ami du peuple*, de *l'ordre et des lois*, et ses sources secondaires, le *Montreal Herald* et la *Montreal Gazette*, indique une position de départ fortement anti-Patriotes. Cette position de départ s'explique par le loyalisme de ce journal bonapartiste qui prend son information dans un journal « d'ordre », propriété des ultra-loyaux sulpiciens et dirigé par un légitimiste français connu du milieu journalistique new yorkais, A.-F. Rambau. Mais on doit reconnaître que *le Courrier* fait un effort d'objectivité en publiant des documents émanant certes majoritairement des instances de pouvoir mais aussi du milieu patriote. Et puis la position du *Courrier* évolue singulièrement. Si dans la perspective d'analyse et de démystification de *l'Ami du peuple*, *le CE-U* ne croit pas au départ à l'existence d'un parti révolutionnaire au Canada mais prétend expliquer la situation par la référence à des individus, à des « ambitieux », la position du *Canadien* lui ouvre les yeux, dès octobre 1837, sur certains traits de l'orientation de *l'Ami du peuple*. Avec les « échos contradictoires » qui en provien-

11. F. GAILLARDET, *L'aristocratie en Amérique*, Paris, Dentu, 1883, p. 276-277.

ment, les engagements armés éveillent encore à la pondération, au début de décembre. *Le Canadien* contribue aussi à faire voir la violence verbale de la presse loyale anglo-montréalaise et de ses « mesures insensées » et la violence physique des « brûlots » de Colborne, violence militaire dont *le Courrier* s'étonne qu'elle ne soit pas dénoncée par *l'Ami du peuple* lors du saccage de Saint-Benoît. Si bien que, fin 1838, le soutien aux Patriotes qui veulent sauver les valeurs de la devise du *Canadien* – la loi, la langue, les institutions – résume bien cette évolution vers une position similaire à celle du journal de Parent, *la Minerve* étant de toute façon disparue fin novembre 1837.

En un sens, cette navigation du *CE-U* entre le loyalisme et la dissidence ou la revendication ressemble aussi à la tendance générale de la presse américaine de l'Est, qui oblige à analyser les ressemblances ou pas entre les rébellions canadiennes et la guerre d'Indépendance américaine. L'image que renvoie le miroir de la presse américaine d'une colonie canadienne qui n'a pas joint les Américains en 1776 et en 1812 et qui était, il n'y a pas longtemps, encore capable d'attendre des correctifs de la métropole, ne ressemble-t-elle pas à la position du *Canadien*? D'où l'importance des analyses de Parent dans l'évolution de la vision du *CE-U*.

Cette vision donne à penser que les rébellions n'ont fait l'objet ni de concertation de la part des chefs ni « d'aucune préparation » ni d'organisation sérieuse. En publiant la lettre de prisonniers politiques à lord Durham, *le CE-U* faisait place à une représentation où les Patriotes avaient été « poussés » à la résistance et à la défense, où ceux-ci n'avaient pas visé l'indépendance (contrairement à l'affirmation de T.S. Brown dans son entrevue) mais seulement le respect de « la liberté anglaise ». Si bien que *le CE-U* était passé d'un appel à l'intervention du gouvernement britannique, début février 1837, à la reconnaissance, fin octobre 1838, « non plus d'une révolte partielle » mais d'une « révolution unanime », d'une « restauration radicale » des « droits les plus sacrés » des Canadiens.

Il reste à voir comment Gaillardet et ses successeurs entreprendront d'effacer cette « grande tache au passé du *Courrier des États-Unis* ».

À suivre.

*Hélène Gauthier*